

Extrait du SNUipp-FSU 65

<https://65.snuipp.fr>

plan d'action pour le renouvellement des EVS

- ARCHIVES - année 2012 / 2013 - les Personnels - AVS, EVS, CUI -

Date de mise en ligne : mardi 26 juin 2012

SNUipp-FSU 65

Agir pour le renouvellement des contrats EVS, dernières informations.

Le principe du renouvellement du financement des contrats aidés ayant été acté par Matignon, les ministères de l'Education et du Travail travaillent actuellement à sa mise en oeuvre concrète. Des directives sont en cours de réalisation pour préciser aux recteurs et aux préfets le volume de contrats d'EVS et les conditions de leur renouvellement.

- ▶ Au niveau national, le SNUipp-FSU continue donc d'intervenir pour que les directives garantissent « le réemploi des EVS » intervenant dans les écoles primaires. Il demande au gouvernement une prolongation pour l'ensemble des EVS en poste durant cette année scolaire, pour ceux y ayant encore « droit » comme pour ceux ayant épuisé les 24 mois (voire les 60 mois pour ceux en relevant) de contrat CUI-CAE. En cette fin d'année scolaire, aucun ne doit rester sur le carreau. Il rappelle aussi sa demande pour que s'ouvrent des discussions sur la pérennisation de ces nouveaux métiers.
- ▶ Au niveau départemental, dès maintenant, les sections du SNUipp-FSU proposent aux directrices, directeurs et aux équipes enseignantes, de demander aux DASEN « le renouvellement de la mission » du ou des EVS qui participent au fonctionnement de leurs écoles. (voir modèle de lettre joint). Elles invitent également les EVS en fin de « droits » ou non encore renouvelés à envoyer le modèle de lettre au premier ministre (voir modèle de lettre joint). Compléter ou supprimer les parties en bleu sur les modèles joints.
- ▶ Le SNUipp-FSU intervient également auprès du gouvernement pour que les EVS remplissant les conditions (diplôme niveau bac ou trois années d'expérience d'AVS) soient prioritaires pour postuler sur les 2300 emplois d'auxiliaire de scolarisation (de type AED) qui vont être recrutés à la rentrée 2012.

faire remonter au SNUipp.FSU65 le nombre d'EVS non renouvelés et les missions exercées par ceux-ci.

Il faut aller vite pour assurer une continuité des missions et des personnels à la rentrée prochaine.